

Développeur territorial :
le chaînon gagnant !

Compte-rendu Atelier économie circulaire et ESS

Animation : Charles HAZET, Directeur de l'Agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole

Première intervention : Cindy DERAÏL, chargée de projet, MACEO

- Dès le XIXe siècle la notion d'économie circulaire est abordée, notamment par Jean-Antoine Chaptal, chimiste, médecin et homme politique français, qui théorise la question de perte de production (externalité).
- L'objectif général de l'économie circulaire n'est pas seulement lié à la question des déchets ! Cette dernière repose sur un cycle vertueux d'utilisation de toutes les ressources (naturelles, humaines...).
- La rupture entre économie linéaire et économie circulaire implique des nouveaux modes de conception et de production.

L'économie circulaire

3 domaines, 7 piliers



- Il s'agit d'envisager et de prévoir tout le cycle de vie d'un produit, de la conception à la re-transformation ou au recyclage.
- Au lieu de vendre un produit : on vend son usage, **c'est l'économie de la fonctionnalité.**

- A partir de 2014 la France met pour la première fois en place une législation en faveur de l'EC dans le code de l'environnement.
- L'investissement dans la création de la filière de l'EC est important mais permet l'internalisation de la gestion des rejets.
- Entre les entreprises : « L'écologie industrielle et territoriale (EIT) » s'adresse à tous les secteurs, les entreprises peuvent, entre elles, créer des synergies vertueuses au-delà de leur domaines d'activités respectifs.
- L'EIT n'est pas qu'une stratégie de développement du territoire, c'est un allié du Projet de Territoire pour le lien public-privé.

Deuxième intervention : Moïra ANGOT et Jean-Pierre BUCHE, Pays du Grand Clermont ([télécharger la présentation >>](#)) ([voir la vidéo de présentation >>](#))

Le PAT du Pays du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez

- Au niveau du Grand Clermont, le PADD du SCoT introduit l'économie circulaire et alimentaire comme un élément de stratégie pour le territoire
- Au moment de la labellisation des PAT par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, un projet de PAT a donc été déposé par le Pays et le PNR
- Sur le territoire, 37 % de SAU (Surface Agricole Utile), 30% des exploitations sont en SIOQ (signes d'identification de la qualité et de l'origine) et la production est diversifiée, ce qui a largement justifié le projet de structuration des filières pour nourrir les habitants du territoire (une assiette en moyenne 12000 km pour nourrir un clermontois).
- Objectif : montée en qualité de l'alimentation pour tous les habitants du territoire.
- Coordination les acteurs agroalimentaires du territoire, ainsi que des différentes initiatives déjà présentes sur le territoire
- Changer le modèle : vers du local / manger mieux
- La démarche intègre une dimension pédagogique auprès des consommateurs

Troisième intervention : Floriane VERNAY, AVISE

Présentation du projet TRESSONS : ESS et ruralité ([télécharger la présentation >>](#))

- Réponse à un Appel à Projet du réseau rural sur la « mobilisation collective et développement rural ».
- Le projet est né du constat que beaucoup de projet d'ESS se trouvaient dans le rural, mais qu'il n'y avait pas de vision nationale globale du phénomène.
- Condition du développement des initiatives d'ESS, les rôles des acteurs des institutions.
- Le travail a été fait deux phases : un étude quantitative nationale et des monographies de territoires.